# 

# Les balados de la recherche en français

# à l’Université de Regina

**Épisode 2 :**

Quelle est la réalité de l'agriculture dans l'Ouest canadien ?

**Avec**

André Magnan*Professeur agrégé de sociologie et d'études sociales à   
La Cité universitaire francophone de l’Université de Regina*

*Transcription*

*2022*

*Cette série de balados est réalisée par*

*La Cité universitaire francophone*

*en collaboration avec*

*la Coopérative des publications fransaskoises et*

*la radio communautaire Prairie FM.*

**Une image contenant texte, clipart

Description générée automatiquement**

**Une image contenant texte

Description générée automatiquement**

****

**Hôte :** Ousmane Ilbo Mahamane

**Musique, montage et transcriptions :** Jean-Pierre Picard

**Narration :** Mychèle Fortin

**© 2022 – La Cité universitaire francophone**

**Mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue au 2e épisode sur les recherches en français faites à l'université de Régina, Saskatchewan.**

**Quelle est la réalité de l'agriculture dans l'Ouest canadien ? Je suis aujourd'hui, avec André Magnan, professeur agrégé de sociologie et d'études sociales à La Cité universitaire francophone de l’Université de Regina.**

**Nous allons parler de la concentration des terres agricoles au Canada et notamment dans les Prairies où les petites et moyennes exploitations familiales représentent les principales unités de production alimentaire.**

**Il y a quelques années, la plus grande terre agricole du Canada fut mise en vente pour 56 millions$ au Manitoba. Quelle lecture avez-vous faite de cette situation à l'époque ?**

**André Magnan :** Et bien, c'était assez étonnant comme situation parce que c'est vraiment, à ce qu'on sache, la plus grande terre qui a été mise en vente au Canada, du moins dans les dernières décennies.

Donc, il y a eu des réactions dans les médias évidemment. Et je m'intéresse depuis quelques années au phénomène de la concentration des terres agricoles dans l'Ouest canadien. Donc, c'était vraiment intéressant pour moi, évidemment, aussi comme situation. Ce qui m'a vraiment impressionné, c'est le fait qu’on peut aujourd'hui constater que de plus en plus il va y avoir de très grandes terres mises à vendre dans le marché foncier de l'Ouest. Cinquante-six millions$, c'est super cher comme prix évidemment.

À mon avis, on atteint là un niveau où ce ne serait pas vraiment des agriculteurs familiaux qui viendraient acheter ces terres-là, mais ça sera plutôt à l'échelle d'investisseurs, à l'échelle de grandes sociétés.

Donc je dirais qu’il y a une évolution assez importante dans le marché foncier. Il y a une évolution évidemment dans le secteur agricole de façon globale.

**Ousmane : Quelles sont les provinces dans lesquelles la concentration des terres agricoles est la plus importante ?**

**André Magnan :** Je dirais dans les provinces de l'Ouest, c'est là où on retrouve les exploitations les plus grandes.

Ça a beaucoup à faire avec le mode de production que nous avons dans l'Ouest. Ce sont surtout les céréales, le blé, le canola et d'autres semences. C'est un mode de production qui se prête à de grandes superficies.

C’est vraiment dans ces provinces-là où on constate ce phénomène de concentration. Mais je dirais qu'en Saskatchewan, le phénomène est plus avancé qu’au Manitoba et en Alberta. Mais il ne faut pas oublier que c'est au Manitoba qu'on a vu cette terre de 56 millions$ mise sur le marché.

**Ousmane : Aujourd'hui, il y a un phénomène d'achat des terres agricoles par les investisseurs. Quelles sont les conséquences que cela peut avoir pour le secteur agricole au Canada ?**

**André Magnan :** Comme chercheur, c'est un phénomène qui m'intéresse depuis déjà 10 ans, un peu plus. C'était vraiment exceptionnel, il y a 10 ou 15 ans, de voir un investisseur issu d'un autre secteur de l'économie acheter des terres agricoles pour des raisons d'investissement. Donc, j'ai commencé à faire des recherches là-dessus en 2010 environ. À l'époque, c'était assez rare. Mais aujourd'hui, c'est de plus en plus commun.

Les investisseurs s'intéressent à l'agriculture pour plusieurs raisons, mais une des raisons, c'est la situation mondiale du système agroalimentaire. Donc on se dit avec une population croissante mondiale, la demande pour les produits agricoles ne peut qu’augmenter.

Ça, c'est vendeur pour les investisseurs. Ils disent que le prix des terres agricoles va augmenter aussi. Mais aussi c'est une stratégie de préservation de la richesse. Certains investisseurs ont constaté qu'acheter des terres agricoles, c'est un investissement très sécuritaire. La valeur peut monter, elle peut baisser, mais elle n'ira pas à 0 comme dans d'autres investissements un peu plus risqués.

Moi et mes collègues, on a pu constater qu’en Saskatchewan, aujourd’hui, les investisseurs détiennent environ 2% de la superficie des terres agricoles. Ça représente quand même une très, très grande superficie et dans certaines régions, la présence des investisseurs est beaucoup plus évidente. C'est un facteur qui peut vraiment augmenter la concurrence pour les terres dans certaines régions.

Nous avons mené par exemple un sondage auprès des agriculteurs. Et ceux qui disent que oui, en fait, les investisseurs sont présents dans la région expriment souvent des attitudes assez négatives envers ce phénomène. Donc les agriculteurs ne veulent pas concurrencer les grandes sociétés, les investisseurs, les fonds de pension, par exemple, pour l'achat de terres dans leur région.

Ça peut faire gonfler les prix aussi. On trouve que lorsque ces terres sont achetées par des investisseurs, il est probable qu'on ne pourra pas les racheter pour des décennies. Parce que souvent, ces investisseurs s'intéressent à être propriétaire sur le plan de quelques décennies.

Vraiment, c'est une question d'accès aux terres. C’est une question de prix des terres dans la région, de concurrence.

**Ousmane : Quel impact peut avoir la concentration des terres de production alimentaire sur les jeunes agriculteurs, sur la sécurité du système alimentaire, sur les changements climatiques et aussi sur la démocratie.**

**André Magnan :** Les enjeux pour les jeunes agriculteurs, c’est la question de la relève agricole, évidemment.

Lorsqu'on est jeune agriculteur, on n'a pas nécessairement les moyens d'acheter une très grande terre pour se lancer en agriculture. Et donc si la taille moyenne des exploitations continue toujours d’augmenter, ça devient de plus en plus difficile parce que là on parle d'un investissement pour débuter de quelques millions de dollars. Ce n'est pas évident que les jeunes agriculteurs auront les moyens de se lancer en agriculture. À moins qu'ils soient en mesure d’hériter des terres de la génération précédente.

Si on veut un système agroalimentaire sain et démocratique, il faut une plus grande répartition des ressources productives du secteur.

C'est un peu comme les enjeux dans d'autres secteurs de l'économie. Là où il y a une grande inégalité, ça peut causer des problèmes économiques évidemment. C'est une question d'inégalité et à mon avis aussi lorsqu’il y a de moins en moins d'exploitation et qu'elles sont de plus en plus grandes, il y a des risques de faillites, par exemple, pour les très grandes exploitations.

Je crois qu'un secteur agricole plus diversifié, avec un grand nombre d'agriculteurs, avec des agriculteurs issus de différents secteurs serait plus stable et plus durable.

Il y a toujours des enjeux environnementaux, lorsqu'on parle du secteur agricole. Donc une des inquiétudes, c'est que lorsque la taille des exploitations ne cesse de grandir, de croître, on peut poser des questions autour des pratiques agronomiques saines, des pratiques écologiques.

Donc, lorsque les terres sont un peu plus petites et lorsque le tout est géré par une entreprise familiale, on peut imaginer, je pense, que ces gens-là peuvent se soucier de toutes sortes de questions écologiques. L'entretien de l'habitat par exemple, pour la biodiversité et d'autres pratiques saines. Mais lorsque les exploitations sont super grandes, la bonne gestion écologique du sol ce n’est pas garanti.

Donc je pense qu'il y a toujours des recherches à faire dans ce domaine-là. Ma perspective, c'est que, comme dans d'autres secteurs de l’économie, là où il y a une extrême concentration des ressources, ça pose un enjeu pour la démocratie.

On ne voudrait pas qu’il y ait un monopole, par exemple, dans n'importe quel secteur de l'économie. Si les tendances continuent, comme par le passé récent, est-ce qu'on va arriver à un moment où le nombre d'exploitations est radicalement diminué et où toutes ses ressources et ses terres sont entre les mains de petits groupes. C'est ça vraiment la question de démocratie, je pense.

**Ousmane : En Saskatchewan comment sont organisés et exécutés le contrôle et l'exploitation des terres agricoles ?**

**André Magnan :** Ce qui est intéressant, c'est qu’il y a vraiment très peu de contrôle sur cette question du foncier. Mais je peux citer quelques règlements qui sont importants.

On interdit, par exemple, aux non-Canadiens, c'est-à-dire les non-citoyens, les gens qui n'auraient pas une résidence permanente au Canada, d'acheter des terres agricoles. Donc lorsqu'on parle d'investisseurs qui achètent des terres, ce sont des Canadiens ou des résidents permanents du Canada qui le font.

Dans certaines circonstances, ce sont des sociétés. Mais on a également interdit, en 2015, aux fonds de pension et aux sociétés avec plus de 10 actionnaires d'acheter des terres agricoles.

Dans ce sens-là, le gouvernement a imposé des lois pour empêcher un accaparement des terres par des étrangers, des non-Canadiens. Mais à part ça, il y a vraiment très peu de règlements ou de lois qui limitent la concentration des terres.

Donc si on est agriculteur, si on est canadien, il n’y a aucune limite sur la grandeur des exploitations et sur la grandeur ou le nombre d’hectares qu'on peut détenir.

Pour vous donner un exemple, le plus grand propriétaire de terres agricoles en Saskatchewan, c'est un homme riche qui a ramassé une fortune dans un autre secteur qui s'appelle Robert Andjelic.

Lui et sa compagnie, Andjelic Land, sont propriétaires de plus de 80 000 hectares dans la province. Donc, c'est le propriétaire le plus important. En Saskatchewan, il n’y a vraiment rien qui empêche cette société, cet individu de continuer à augmenter son portefeuille de terre.

Cette compagnie est propriétaire de terres dans plusieurs secteurs de la province et généralement, ce qu'on fait, c'est qu'on les loue à des agriculteurs de la région. Mais à mon avis, c'est quand même assez inquiétant de constater qu’une société ou une seule personne peut être propriétaire d'une tellement grande superficie.

Il n’y a vraiment rien dans nos lois pour freiner ce genre de phénomène.

**Ousmane : Mais alors, quelle différence peut-on souligner avec les autres provinces ?**

Bien, il y a une grande ressemblance en fait en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Les règlements sont assez semblables. Dans ces 3 provinces, on interdit aux étrangers d'acheter des terres agricoles, mais ce n'est pas le cas en Ontario ni en Colombie-Britannique. Au Québec, il y a plus de contrôle. Mais c'est ça comme dans des provinces, comme l'Ontario où il n'y a vraiment aucune restriction sur l'achat des terres par les étrangers. On peut constater que, oui, il y a des investisseurs étrangers qui vont acheter des terres dans ces provinces- là, comme les provinces comme la Colombie-Britannique et l'Ontario.

En fait dans d'autres pays, c'est un phénomène qu'on peut constater également. C'est un phénomène international. À moins que les gouvernements imposent des lois pour freiner le phénomène, je crois que si demain on enlevait tous ces règlements, on verrait très rapidement des investisseurs étrangers s'intéresser aux terres agricoles en Saskatchewan.

**Ousmane : On vient de souligner plusieurs choses, notamment le nombre d'agriculteurs qui diminuent l'expansion de la taille des exploitations et puis l'inégalité croissante des revenus agricoles et la concentration des terres. Alors, quels sont les effets que cela peut avoir sur le pays ?**

On s'intéresse beaucoup à ça, comme chercheur. Quels sont les impacts sur le terrain, dans les communautés, dans les régions ? Lorsqu'on a mené un sondage auprès des agriculteurs, l'impact le plus important c'est la dépopulation des régions et des villages. Ça, ce n'est pas nouveau évidemment. Ça fait quelques décennies que la taille des exploitations augmente, que le nombre d'agriculteurs diminue. Ce que les gens constatent dans les régions c'est que, bien évidemment, il y a moins de famille. Les villages disparaissent.

Lorsqu'il y a moins de monde dans la région, ça veut dire que les autres entreprises, l'activité économique diminuent également. Donc c'est un peu un cercle vicieux parce qu’avec le départ des familles des régions, ça devient peut-être moins attrayant pour les gens qui sont toujours là.

Par exemple, on a dans notre sondage un agriculteur qui a commenté qu’il y a 20 ou 30 ans, il y avait peut-être 8 ou 9 familles autour de lui dans son voisinage, là dans son petit coin de la région. Aujourd'hui, il en reste 1 ou 2.

Donc c'est vraiment cette distorsion de la population et ça, ça peut avoir un impact sur la communauté, mais aussi sur le paysage. Donc on se promène en campagne et on voit beaucoup moins de maisons. C'est des espaces vides, quoi. Donc pour ceux qui sont toujours là en région, c'est un peu décourageant de voir ça.

**Ousmane : Pour clôturer cet épisode, André, quelles sont donc dans de telles circonstances, les mesures politiques appropriées à prendre ?**

Je pense qu'il y a plusieurs possibilités pour des politiques publiques pour freiner ce genre de phénomène. D'abord, je pense qu'il faut trouver des moyens de vraiment appuyer la relève agricole et les jeunes agriculteurs. On pourrait imaginer par exemple des subventions ou d'autres appuis financiers pour les jeunes agriculteurs pour qu'ils puissent s'installer. Et je pense aussi, on pourrait favoriser des mesures ou des gestes pour encourager les nouveaux arrivants à se lancer en agriculture ou des gens qui ne sont pas nécessairement issus de l'agriculture de se lancer dans l'industrie aussi.

De l'autre côté, je pense qu'on pourrait imposer d'autres règlements pour freiner un peu ce phénomène de concentration. Je sais que dans certaines provinces, comme l'Île-Du-Prince-Édouard, on a imposé une limite sur la superficie des exploitations. C'est peut-être un peu controversé et en Saskatchewan, je ne sais pas si ce genre de règlement aurait l’appui des agriculteurs. Mais est-ce qu’à un moment donné on veut interdire une accumulation extrême des terres ?

C'est le genre de politiques publiques. Je pense qu'on devrait au moins discuter. Est-ce qu'on peut imposer une limite à la superficie des terres qui sont détenues par certains investisseurs ? Est-ce qu'on peut trouver un moyen d'avoir des impôts sur ce genre d'investissement ou peut-être pour les investisseurs qui n'exploitent pas les terres, mais qui les achètent plutôt pour des raisons financières ou spéculatives ?

**Ousmane : Merci beaucoup et je rappelle à nos auditrices et à nos auditeurs que vous êtes professeur agrégé de sociologie et d’études sociales à La Cité universitaire francophone de l'Université de Régina.**